



Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

*En vue de la préparation du*

SOMMET MONDIAL

POUR LE

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Copenhague, Danemark, 6-12 mars 1995

Fundação Cuidar o Futuro

**Cibles d'action prioritaires**



SOMMET MONDIAL  
POUR LE  
DÉVELOPPEMENT SOCIAL

29 juillet 1994

Les efforts passés de développement, qui donnaient la primauté à la croissance économique, n'ont pas permis de juguler la misère du monde ni de créer suffisamment d'emplois. La marginalisation et l'exclusion de segments importants de la population, avec leur cortège de conséquences – violence, accélération de l'exode rural, détérioration de l'habitat urbain, transformation des banlieues en ghettos, et dégradation de l'environnement naturel – mettent en évidence la crise actuelle, imputable aux lacunes du processus de développement mondial.

En 1993, la Conférence générale de l'UNESCO a dit sa profonde préoccupation devant des politiques d'ajustement structurel qui ont gravement affecté des secteurs sociaux tels que l'éducation et la santé et même compromis les perspectives de redressement économique et de développement des pays intéressés.

A présent, c'est un "**ajustement social**" à l'échelle mondiale qu'il faut rechercher.

Partout, on commence à comprendre que la croissance économique doit servir la cause du développement social et préserver l'environnement. Le développement doit impérativement être à visage humain. La viabilité du développement social exige une réorientation radicale du programme de **valorisation des ressources humaines**, non pas au sens étroit de la gestion, mais au sens plus large de l'amélioration de la qualité de la vie dans les domaines de l'éducation, de la santé, du respect des droits de l'homme, de la démocratie, de l'utilisation rationnelle des ressources grâce à l'application des avancées récentes de la science et de la technologie, ainsi que l'adhésion à une culture de la paix et la solidarité internationale.



# A

## Création de capacités endogènes

- (i) Il faut donner aux politiques de l'**éducation** et de la **formation** une priorité absolue et accroître et cibler stratégiquement les investissements dans le domaine de l'éducation afin d'ouvrir aux populations socialement ou géographiquement défavorisées l'accès au savoir, par des modes formels et des mécanismes non traditionnels d'enseignement, allant de l'apprentissage intensif à la promotion d'approches différenciées de l'éducation. L'objectif est que personne ne reste "en rade"<sup>1</sup>.
- (ii) Les politiques sociales doivent être particulièrement axées sur l'éducation et l'autonomie des **jeunes filles et des femmes**, qui sont des facteurs essentiels pour promouvoir la **parité entre les sexes**, valoriser pleinement le potentiel féminin et **maîtriser la croissance démographique**<sup>2</sup>.
- (iii) Pour préparer le XXI<sup>e</sup> siècle et surmonter les crises actuelles, il faudrait procéder d'urgence à un examen approfondi suivi d'une rénovation du **contenu et des méthodes de l'éducation, ainsi qu'à une restructuration de systèmes éducatifs tout entier**. La formation et le recyclage des enseignants sont particulièrement importants pour maintenir les niveaux de qualité requis.

---

1 Cadre d'action pour répondre aux besoins éducatifs fondamentaux (Banque mondiale, PNUD, UNICEF, réunion organisée par l'UNESCO à Jomtien, Thaïlande, en mars 1990).

2 La Déclaration de New Delhi et le Cadre d'action du Sommet de neuf pays à forte population ont, en décembre 1993, fortement soutenu ces orientations (New Delhi, Inde, décembre 1993).



Il est en outre impératif d'assurer une préparation adéquate aux emplois de type nouveau, notamment aux métiers de l'environnement<sup>3</sup>. Les nouveaux programmes d'enseignement devraient contribuer à l'élaboration d'une **approche** nouvelle de l'emploi et du travail, s'inscrivant dans le concept plus large de "vie active" qui devrait être le principe fondamental de toute l'organisation du travail et des loisirs dans la société.

- (iv) Des efforts doivent être déployés en permanence pour assurer **le transfert et le partage rapides** des connaissances, en particulier dans le domaine de la science et de la technologie, afin de mieux en tirer parti, de promouvoir le progrès et d'atténuer les disparités en matière de savoir.
- (v) Les mesures visant la diversification de l'**enseignement supérieur** sont fondamentales. L'établissement de réseaux interuniversitaires et l'instauration de **partenariats** nouveaux entre entreprises, centres de formation professionnelle et instituts supérieurs de technologie deviennent des éléments indispensables à cet égard<sup>4</sup>.

## Fundação Cuidar o Futuro

- 
- 3 La Commission internationale sur l'éducation pour le XXI<sup>e</sup> siècle, constituée par l'UNESCO sous la présidence de M. Jacques Delors, président de la Commission des communautés européennes, réfléchit actuellement aux rôles nouveaux de l'éducation et à ce qu'on attend d'elle dans un monde où le changement économique, environnemental et social va en s'accéléralant. Le Rapport de la Commission, attendu pour le début de 1995, fournira des lignes directrices en vue d'orienter l'enseignement pour répondre aux objectifs du développement social. L'UNESCO continuera, dans le Rapport mondial sur l'éducation qu'elle publie tous les deux ans, à suivre et répertorier les tendances et à identifier les enjeux nouveaux dans le domaine de l'éducation.
  - 4 Plusieurs programmes de l'UNESCO sont conçus dans cet esprit : UNEVOC, Science 2000, UNITWIN et Chaires UNESCO. L'Organisation a aussi encouragé la constitution de réseaux régionaux et internationaux de chercheurs et d'institutions de recherche dans les domaines suivants : éducation, sciences physiques et biologiques, sciences sociales, culture et communication. Elle a commencé à publier tous les deux ans un Rapport mondial sur la science. Le premier de la série est paru en février 1994.

- (vi) La conception des stratégies de **valorisation des ressources humaines** doit être réorientée pour permettre à tous de réaliser leur potentiel et d'exprimer leur créativité dans la société. Toute stratégie de développement doit être fondée sur la volonté et le style de vie de la société concernée et prendre dûment en considération le contexte historique, social et culturel qui est le sien<sup>5</sup>.

## B

### Développement des zones rurales

Les mesures à prendre dans les zones rurales pour améliorer la qualité de vie des populations et prévenir l'exode à sa source devront être axées, en particulier, sur (i) des installations d'éducation formelle et non formelle ; (ii) le développement de l'emploi productif, notamment dans des domaines tels que l'artisanat et le tourisme culturel ou l'écotourisme ; (iii) le développement des cultures indigènes ; (iv) l'utilisation des installations militaires à des fins de développement social, pour l'amélioration des services sanitaires et la construction d'infrastructures notamment ; (v) la promotion de la construction de logements pour tous utilisant les matériaux locaux ; (vi) la décentralisation de la gestion de l'enseignement et des services sociaux à l'échelon municipal.

---

5 C'est notamment grâce à l'action de l'UNESCO qu'un lien a été établi entre le concept de "culture" et celui de "développement". Elaborée lors de la Conférence MONDIACULT, qui s'est tenue au Mexique en 1982, cette approche est actuellement promue par l'UNESCO dans le cadre de la Décennie mondiale du développement culturel. La Commission mondiale de la culture et du développement, créée par l'UNESCO et l'ONU et présidée par M. Javier Pérez de Cuéllar, travaille à l'élaboration de mesures d'urgence et à plus long terme dont elle proposera l'adoption en vue de satisfaire les besoins culturels dans le contexte du développement. Le rapport de la Commission, attendu pour 1995, devrait contribuer à la réalisation de cet objectif.

## C

Des politiques institutionnelles, économiques et sociales doivent être élaborées pour **favoriser la participation et l'autonomie**, qui sont des facteurs clés pour lutter contre la marginalisation et l'exclusion. Les systèmes éducatifs devront promouvoir le respect des droits de l'homme, la tolérance et la non-violence, et inculquer dès la première enfance, des attitudes démocratiques. Le dialogue interculturel, la liberté de la presse et la liberté d'expression, ainsi que le respect de la diversité des opinions doivent être encouragés<sup>6</sup>. Des politiques ainsi axées sur le long terme seront le meilleur moyen de créer un environnement favorable au développement social et de prévenir l'exclusion et les inégalités. **La démocratisation et le respect des droits de l'homme** sont aujourd'hui au coeur du processus de développement. Ce sont des indicateurs fondamentaux de la validité des politiques de développement social.

## D

Il conviendra de redoubler d'efforts, tant dans le suivi du programme Action 21 que dans d'autres contextes, pour **promouvoir la prise de conscience de l'environnement et la participation des populations à l'utilisation rationnelle des ressources dans un souci de développement humain durable**.

---

6 Les organes directeurs de l'UNESCO ont à plusieurs reprises insisté sur ce point. Au fil des réunions qui se sont récemment tenues à Montevideo (1990), Prague (1991), Tunis (1992) et Montréal (1993), l'UNESCO a mis au point un Plan d'action pour l'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie. Ce plan a été entériné par la Conférence mondiale des Nations Unies sur les droits de l'homme, tenue à Vienne (1993). L'UNESCO a été désignée comme chef de file de l'Année des Nations Unies pour la tolérance (1995) et elle anime différentes activités dans ce domaine.

Un développement durable passe par l'adoption de politiques visant à éliminer la pauvreté, qui est un facteur de détérioration de l'environnement. Il est extrêmement important pour le développement social de diminuer l'impact des risques naturels (en particulier les risques récurrents). Des activités de recherche et de formation sur les relations entre l'homme et la nature dans différentes parties du monde devront être menées dans un cadre transdisciplinaire<sup>7</sup>.

## E

Les ressources et les infrastructures **de communication et d'information** sont essentielles pour susciter une prise de conscience individuelle et collective et une évolution des comportements, ainsi que pour promouvoir le dialogue, l'intégration et la cohésion au sein de la société. Si l'on veut en renforcer l'impact et faire en sorte qu'elle contribue plus largement au processus de développement social, il faut améliorer la communication dans le monde entier, en particulier par l'utilisation des technologies nouvelles de diffusion de l'information. Les pays devraient élaborer à cette fin des politiques portant sur tous les aspects des médias et de l'information<sup>8</sup>.

- 
- 7 Le Programme sur l'homme et la biosphère (MAB), la Commission océanographique inter-gouvernementale (COI), le Programme "gestion des transformations sociales" (MOST), ainsi que le projet intersectoriel et interinstitutions sur le thème "Éducation et information en matière transdisciplinaire des questions d'environnement et de population pour le développement humain", sont autant d'exemples de l'approche transdisciplinaire des questions d'environnement suivie par l'UNESCO.
  - 8 Investir dans le développement et le renforcement des capacités de communication, élargir l'accès aux sources d'information et donner aux populations les connaissances et les compétences nécessaires pour exprimer leurs préoccupations, et les possibilités de le faire, sont les volets importants de l'action que mène l'UNESCO par l'intermédiaire de son Programme international pour le développement de la communication (PIDC). L'UNESCO publiera en 1996 une mise à jour de son Rapport sur la communication dans le monde.



**L'accès à la communication** doit être élargi, notamment par le recours aux technologies modernes utilisant le satellite, l'informatique et d'autres systèmes de télécommunication, afin de toucher différents segments de la société et en particulier les communautés et les groupes sociaux défavorisés dans les pays en développement.

## F

Des mesures destinées à améliorer les **compétences endogènes en matière d'élaboration de politiques sociales, d'évaluation et de gestion des transformations sociales** sont nécessaires. Des méthodes d'enquête appropriées doivent être mises au point pour tous les types de société, en vue d'élaborer des dispositifs "d'alerte rapide" permettant aux gouvernements de surveiller la mise en oeuvre des résolutions qui auront été adoptées au Sommet mondial pour le développement social<sup>9</sup>.

# Fundação Cuidar o Futuro

---

9 L'UNESCO a lancé le Programme **MOST** (gestion des transformations sociales) pour répondre à la demande croissante des pays en développement et des pays en transition qui ont besoin d'une aide pour se doter de capacités endogènes dans le domaine des sciences sociales et pour suivre le changement social et le processus de transition. Le Programme **MOST** englobe des projets interdisciplinaires et comparatifs portant sur la politique sociale, l'expérimentation sociale et l'analyse sociale dans différentes parties du monde.